

Ville de Lewarde



106, rue Jean Jaurès
59287 LEWARDE
Tél : 03 27 97 37 37
Fax : 03 27 98 45 22
mairie-de-lewarde@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du Mardi 26 mars 2019

Présents : Mr Denis MICHALAK, Maire, Mmes Jeanne-Marie DELMAIRE, Nina LAHSSEN, Mrs Claude SOMBRIN, André LEGER, Adjoint,

Mmes et Mrs Jean-Claude DUBRUNQUEZ, Emmanuelle MADOUX, Jean-Jacques DUMETZ, Alain HOMBERT, Marie-Christine LANCEZ, Aurore BELLEVERGE, Danièle POT, Alain ROLLOS, Marie-Jeanne TAUSSIN.

Représentés : Mme Nathalie KAROLEWICZ par Mme Nina LAHSSEN, Mr Alain BRUNEEL par Mr Denis MICHALAK, Maire, Mme Julie STICKER, Adjointe, par Mme Marie-Christine LANCEZ, Mr Cédric CAUPIN par Mr André LEGER, Adjoint, Mr Jean-Michel MOREAU par Mr Claude SOMBRIN, Adjoint.

Excusés : Mme Estelle BARTCZAK, Laetitia DUPAS, Mrs Rudy LEWANDOWSKI, Pierre LOBRY.

Secrétaire de séance : Mr Alain ROLLOS

1°) Compte rendu du conseil municipal du 6 mars 2019 :

Aucune remarque n'a été effectuée.

2°) Compte administratif 2018 de la commune :

Mme Jeanne-Marie DELMAIRE, Adjointe, donne les chiffres de chaque chapitre. Les montants des articles ont été détaillés en réunion de préparation.

Section de Fonctionnement			
		Dépenses	
		Budgétisé	Total réalisé
O11	Charges à caractère général	495 200,00 €	494 710.95 €
O12	Charges de personnel	898 200,00 €	897 972.16 €
O14	Atténuations de produits	20 000,00 €	19 797,00 €
O22	Dépenses imprévues	3 273.01 €	0,00 €
O23	Virement à la section d'investissement	322 915.92 €	0,00 €
65	Autres charges gestion courante	313 044.00 €	287 263.04 €
66	Charges financières	71 000.00 €	66 716.01 €
67	Charges exceptionnelles	1 500.00 €	0.00 €
TOTAL		2 125 132.93 €	1 766 459.16 €
		Recettes	
		Budgétisé	Total réalisé
OO2	Excédent antérieur reporté	327 696.93 €	0,00 €
O13	Atténuations de charges	1 000,00 €	0.00 €
70	Produits des services	106 700,00 €	142 780.93 €
73	Impôts et taxes	978 669.00 €	1 096 739.51 €

74	Dotations et participations	690 067.00 €	767 545.69 €
75	Autres produits gestion courante	21 000,00 €	37 594.77 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	2 839.12 €
TOTAL		2 125 132.93 €	2 047 499.12 €

Section d'Investissement		Budgétisé	Total réalisé
Dépenses			
OO1	Solde d'exécution d'investissement reporté	177 003.87 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0.0 €	0.0 €
16	Remboursement d'emprunts	137 265.92 €	137 265.92 €
20	Immobilisations incorporelles	25 000.00 €	13 092.00 €
21	Immobilisations corporelles	838 759.85 €	218 766.05 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
TOTAL		1 178 029.64 €	369 123.97 €
Recettes		Budgétisé	Total réalisé
O01	Solde d'exécution d'inv. reporté	0.00 €	0,00 €
O21	Virement de la section de fonctionnement	322 915.92 €	0.00 €
O24	Produit de cession	5 900.00 €	
10	Dotations fonds divers réserves	387 213.72 €	414 791.60 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €	126 490.58 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	462 000.00 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €
TOTAL		1 178 029.64 €	541 282.18 €

Mme Jeanne-Marie DELMAIRE signale les principales dépenses d'investissement réalisées : les frais d'urbanisme, les travaux de menuiseries à la mairie et du Syndicat des Transports, l'allée du cimetière, les toitures des Boulistes et du Presbytère, la réfection des trottoirs rue de Loffre, l'éclairage public place des Vésignons, la bouche d'incendie(rue Michel), l'achat du camion et des matériels de gymnastique et pour les services techniques.

Tableau final :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
recettes	2 047 499.12 €	541 282.18 €
dépenses	1 766 459.16 €	369 123.97 €
total	281 039.96 €	172 158.21 €

Résultats nets de l'année 2018 : + 453 198.17 €

Avant de procéder au vote, Mr le Maire sort de la salle.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2018 présenté.

Mr le Maire rejoint l'assemblée.

Mme Jeanne-Marie DELMAIRE, Adjointe, a félicité Mr Denis MICHALAK pour la très bonne gestion des deniers communaux.

Elle a, également, remercié Mr Bernard DOISY, Directeur Général des Services, et son équipe pour la bonne tenue de la comptabilité de la ville.

3°) Compte de Gestion 2018 :

Les chiffres du compte de gestion dans le document établi par Monsieur Christophe MANEZ, Trésorier d'Aniche, sont identiques à ceux inscrits au compte administratif 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2018, qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

4 °) Reports des engagements en section d'investissement de 2018 sur 2019 :

Dans la section d'investissement, ce sont les dépenses engagées mais non réalisées et recettes non recouvrées au 31 décembre 2018

Dépenses

Nature	Chapitre	Somme
Menuiserie Mairie	2135	5 000.00 €
Portail mairie	2135	15 000.00 €
Menuiserie école	2135	106 000.00 €
Menuiserie restaurant scolaire	2135	15 000.00 €
Carrelage logement 273 rue d'Erchin	2135	2 600.00 €
	Total	143 600.00 €

Recettes

Aucune inscrite

Solde des restes à réaliser :

Dépenses : 143 600.00 €

Recettes : 0.00 €

Solde : 143 600.00 € à inscrire en dépenses d'investissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reprendre les chiffres précités pour le budget primitif 2019.

5°) Exécution des résultats pour le budget primitif 2019 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reprend les résultats comptables suivants globaux 2017, et demande de les inscrire au budget primitif 2019.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
recettes	2 047 499.12 €	541 282.18 €
dépenses	1 766 459.16 €	369 123.97 €
total	281 039.96 €	172 158.21 €

Résultats nets de l'année 2018 : + 453 198.17 €

Affectation des résultats au budget primitif 2019

Section de Fonctionnement	
résultat 2018	+ 281 039.96 €
résultat antérieur 2017	+ 327 696.93 €
résultat à affecter	+ 608 736.89 €

Section d'Investissement	
résultat 2018	172 158.21 €
résultat antérieur 2017	- 177 003.87 €
résultat cumulé	- 4 845.66 €

Reste à réaliser en investissement	
recettes non recouvrées	/ €
Dépenses engagées	- 143 600.00 €
Résultat cumulé	- 143 600.00 €

Solde d'exécution -

Résultat négatif - besoin d'affectation au 1068
- 4 845.66 € - 143 600.00 € = **148 445.66 €**

Affectation du résultat de fonctionnement de 608 736.89 €	
Fonctionnement – recettes – Article 002 - Excédent de fonctionnement	460 291.23 €
Investissement – recettes 1068 – excédent de fonds capitalisé	148 445.66 €

A noter également sur le BP 2019

Investissement – dépenses 001 – solde d'exécution sect. investissement reporté	4 845.66 €
---	-------------------

6°) Taux d'imposition 2019 :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2019 :

Taxe d'habitation :	19.60 %
Taxe foncière bâtie :	25.90 %
Taxe foncière non bâtie :	85.36 %

7°) Syndicat Mixte des Transports du Douaisis – titre au profit des demandeurs d'emploi :

Le comité syndical a validé l'augmentation du nombre de renouvellement du titre de transport à tarif réduit au profit des demandeurs d'emploi à 5 renouvellement au lieu de 3, soit 6 mois de circulation possible sur le réseau par an.

Il y a lieu de prendre une délibération accordant éventuellement cette évolution du nombre de renouvellements possibles.

Mr Denis MICHALAK, Maire, annonce être satisfait qu'une première étape ait été franchie avec la gratuité accordée aux lycéens et collégiens.

Mais, il signale que les élus lewardois souhaitent la gratuité totale du transport pour les habitants du territoire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'évolution du titre au profit des demandeurs d'emploi.

8°) Budget primitif 2019 :

Mr le Maire signale que le projet de budget primitif a été présenté aux élus en séance de travail, dans sa phase de préparation.

La section de fonctionnement 2019 s'équilibrerait à 2 268 962.23 €.

En dépenses :

Les charges générales regroupent les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité : achats de consommables, entretien des bâtiments communaux, du matériel municipal et des espaces publics, consommations diverses (fluides, fournitures, etc..) ainsi que les locations et les assurances.

Les frais de personnel représentent le montant le plus important des dépenses.

Les subventions communales sont prévues aux associations sans compter les frais induits des utilisations et d'entretien des espaces communaux.

Les charges financières (intérêts des prêts) devraient atteindre près de 65 000 €.

La ville va continuer à soutenir le CCAS par le biais d'une allocation.

Les charges intercommunales sont estimées à près de 161 000 € dont près de 75 000 € pour le service incendie du Conseil Départemental du Nord.

En recettes :

Le produit des services (centre aéré, cantine...) devrait rapporter 115 200 €, très peu sur le total général.

Les impôts locaux sont évalués à 869 167 €.

Les allocations de l'Etat « s'érodent » d'année en année, avec une perte de plus de 2 000 € pour 2019, alors que le Gouvernement avait décidé de geler les baisses de dotations.

La section d'investissement 2019 s'équilibrerait, en reprenant les restes à réaliser, à 1 244 622.01 €.

Dépenses :

Les principales opérations susceptibles d'être retenues, en investissement, seraient les suivantes :

- Etude pour la révision du Plan Local d'Urbanisme,
- Remboursement des emprunts : capital,
- Achat de divers matériels : des appareils pour le service technique (tondeuse...), un réfrigérateur pour la salle des fêtes, un ordinateur pour les services administratifs, des tables pour le restaurant scolaire,
- Mairie : remplacement du portail d'entrée de la cour,
- Ecoles : changement de portes et fenêtres, travaux de sécurité électrique et liaison informatique, examen des entrées extérieures,
- Restaurant scolaire : rénovation des ouvrants (côté des secouristes),
- Local des boulistes : rénovation chauffage,
- Salle des fêtes : création d'une ouverture pour le stockage de matériels,
- Salle omnisport : changement de la chaudière et réparation de la porte coulissante,
- Rue Saint Rémy : réfection du macadam,

- Voirie : une somme de 30 000 € sera affectée à des travaux divers,
- Achat d'un terrain appartenant à Maisons et Cités, rue des Peupliers,
- Rues d'Erchin et Aragon: changement des structures d'éclairage public si nous obtenons une subvention,
- Rue de Roucourt : implantation d'un radar pédagogique,
- Coût des travaux du TRAM transférés à la ville.

Recettes

Les recettes proviendraient du virement de la section de fonctionnement, du fonds de compensation de la TVA, de l'excédent capitalisation, d'une subvention du Département pour les menuiseries des écoles et de l'allocation du SMTD pour travaux.

8 °) Informations diverses

Sablère de Loffre

Une demande d'enregistrement pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur la commune de Loffre.

Une enquête publique aura lieu du 5 avril au 7 mai 2019. Les documents seront à la disposition du public en mairie de Loffre.

La municipalité a envoyé un courrier à Mr le Sous-préfet de Douai sur cette affaire afin de faire respecter la réglementation.

Mr le Maire de Loffre a remercié la municipalité pour son engagement.

Camps d'été des « ados » :

Le séjour aura lieu sur la Costa Brava près de Barcelone du 10 au 22 juillet 2019.

Mr Claude SOMBRIN, Adjoint, a signalé que 10 jeunes avaient profité du séjour neige en Savoie, en ayant acquitté que 160 € de participation alors que le coût global est de 865 €.

Repas des Aînés :

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 7 avril 2019 à la salle des fêtes « Henri Martel ».

Subvention de l'Etat :

Mr André LEGER, Adjoint, annonce qu'une association a déposé une demande de subvention auprès de la préfecture, il y a un an.

A ce jour, la présidente n'a reçu aucune nouvelle de cet envoi.

Il est regrettable de constater que l'Etat met en place des dossiers et ne donne pas de suite ou de réponse.